



CHARTRE SUR L'UTILISATION DU MINIBUS DU CLUB
Saison 2021-2022

Ce règlement définit les modalités d'utilisation du minibus du club VTT Chartreuse, dédié aux déplacements de nos groupes de jeunes. Le ou les conducteurs désignés doivent, sans condition ni restriction :

- Etre titulaire du permis de conduire valide depuis 3 ans minimum.
- Etre titulaire d'une licence (joueur ou dirigeant) 2021-2022 au Club VTT chartreuse.
- S'engager à ne consommer ni d'alcool ni de substances illicites, pendant la période d'emprunt du minibus.
- Ne pas utiliser le minibus avec plus de 9 personnes à bord dont le conducteur.
- S'assurer du port de ceinture de tous les passagers, lui compris.
- En cas de transport de mineurs, apposer le panneau jaune « transport d'enfants ».
- Toute effraction du Code de la route, qui ne relèvera pas de l'état général du véhicule utilisé, sera de la responsabilité du conducteur.
- Fournir tous les renseignements nécessaires au club afin de remplir l'avis de contravention qui serait adressé.
- S'acquitter du montant de ou des contraventions dont il sera l'auteur.
- Signaler toute anomalie au bon fonctionnement du véhicule à l'aide du carnet de bord du véhicule.
- Prévenir le référent Minibus du Club : XXX XXX, en cas d'anomalie, ou dans le risque de mettre en jeu la sécurité des passagers.
- Prévenir, en cas d'accident, le responsable XXXX XXXX ou le référent Minibus dans les meilleurs délais et un constat régularisé.
- Remettre le véhicule sur le lieu de stationnement (**garage**) après utilisation.
- Restituer les clefs du véhicule à l'issue du déplacement.
- Rendre dans un bon état de propreté (aucun déchet) le véhicule après son utilisation.
- Il est strictement interdit de fumer dans le minibus.
- Avant chaque départ et après chaque arrivée, **remplir le carnet de bord du mini bus.**

Jean Luc Trévisan, Président Club VTT Chartreuse

Concernant le garage,
Points importants à respecter.

Le garage est une grange, avec des portes d'époque à manipuler avec précautions :

- Ne pas forcer.
- Laisser glisser les portes à ras la marche de façon à ce qu'elles se glissent entre le mur et les piquets de chaque côté, comme sur la photo :



Merci !

Concernant le carnet de bord

Vous trouverez un **carnet de bord** dans le véhicule (boîte à gant) qu'il faut remplir avant chaque départ et après chaque arrivée :

- Inscrivez sur le carnet, votre nom et numéro de téléphone.
- Renseignez la date et l'heure de départ.
- Indiquez la raison de l'utilisation du minibus (ex. accompagnement des jeunes sur site d'entraînement, dépôt au garage pour révision, location individuelle, etc.)
- Inscrivez le nombre total de km parcouru lors de la sortie.
- Remettre le carnet dans la boîte à gant :-)

Merci !